

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

“La personne morale de droit public La Poste est transformée à compter du 1er mars 2010 en une société anonyme dénommée La Poste”. article 1 de la loi du 9.02.2010

Contre la vox populi largement exprimée par la votation citoyenne d'octobre 2009, contre l'opinion du personnel qui a participé à quatre grèves, en pleine crise économique et sociale, le gouvernement persiste et privatise La Poste. SUD PTT n'accompagnera pas cette privatisation, toujours en lutte auprès des postier-es, nous sommes prêts à la résistance, pour la défense du personnel et du service public postal.

Ça ressemble à quoi La Poste SA?

Plein les poches

D'abord des patrons bien plus grassement payés, déjà en confortable augmentation (+ 100 % en dix ans), leurs salaires vont connaître un vrai boom à l'image de ceux des tauliers de France Télécom (passé de 500 000 à 1,7 million d'euros) ou de GDF (1,3 millions d'euros). La valse des BMW va pouvoir continuer sur le dos des postiers.

Circulez y-a rien à voir!

Plus encore qu'avant, l'opacité va régner sur la stratégie du groupe, tout se passera entre les deux "actionnaires" de La Poste, Etat et Caisse des Dépôts. Le personnel et la collectivité ne verront pas les coups venir.

Fin du contrôle public

La gestion de La Poste ne sera plus susceptible d'être contrôlée par les agents de la cour des comptes. Ce sera du contrôle interne comme à la Société Générale, ou chez DEXIA.

L'un des projets les plus impopulaires du mandat du Président Sarkozy a été mené à son terme malgré une opposition exceptionnelle, née d'une convergence entre la population et le mouvement social. Cette mobilisation n'a pas suffi devant une politique gouvernementale sourde à la crise et à ses conséquences socio-économiques, pour qui les services publics et l'emploi qu'ils génèrent sont autant de charges à éliminer, avec les conséquences que l'on connaît. La Poste devait figurer à son tableau de chasse.

Cette loi privatise bel et bien La Poste en ne garantissant pas la pérennité des missions de service public, notamment leur financement. Quand à l'avenir "public" de La Poste SA, rappelons une fois encore qu'il est promis par le même bonimenteur qui, ministre de l'économie en 2004, clamait devant les députés qu' "EDF GDF ne sera jamais privatisé!".

Pour de très nombreux-ses postier-es la privatisation est entamée depuis longtemps, nous sommes témoins et victimes de la dégradation spectaculaire des conditions de travail, dérive

lente mais certaine commencée dès les années 90 et qui a pris des proportions considérables au fil du temps.

Aujourd'hui de nombreux fronts sont ouverts, à l'image de la véritable dislocation que connaît l'entreprise publique. Cap Qualité Courrier, Cap Relation Client, DCC, performances-confiance-convergence, les plans et les slogans se succèdent, aussi inefficaces les uns que les autres mais combien néfastes à l'emploi, aux conditions de travail du personnel et à la qualité du service rendu aux usagers.

Pour SUD PTT, il n'y a pas d'avant ou d'après le 1er mars 2010, la résistance que nous opposons aux conséquences de ces stratégies est constante depuis notre création.

Nous continuerons à lutter aux cotés des postier-es avec la même détermination. Notre fédération n'accompagnera pas cette privatisation et ne se satisfera pas des quelques miettes jetées aux personnels, sous forme d'actions ou de complémentaire santé. Nous laisserons ces plaisirs fugaces et auto satisfaisants à d'autres, on a un processus de privatisation à combattre.

Mars 2010

**FÉDÉRATION SYNDICALE
des activités postales
et de télécommunications**

25/27 rue des Envergies 75020 Paris
Tél 01 44 62 12 00 / Fax 01 44 62 12 34 - www.sudptt.org - sudptt@sudptt.org

Union
syndicale
Solidaires
SUD
PTT

A l'heure de la résistance, SUD PTT répond présent !

2010, un programme chargé en luttes

Cette année il n'y aura pas de quartiers, la stratégie de La Poste SA sera sans surprise, du fric, toujours plus de fric pour ses actionnaires. Les recettes employées ces dernières années seront resservies à la sauce Société Anonyme, avec les deux mêmes plats de résistance, la casse de l'emploi et du service public. Deux sujets sur lesquels La loi postale n'apporte aucune garantie. A nous de mener la lutte sur le front des salaires et des conditions de travail. SUD PTT s'est battu au coté des agents en 2009, sur le terrain face à des réorganisations, mais aussi devant les tribunaux contre une Poste qui va systématiquement au carton.

La loi favorise le moins disant social

La résistance passe aussi par toutes les composantes du groupe La Poste où la plupart des filiales sont confrontées à des politiques sociales indignes d'un employeur qui se dit responsable. La course au moins disant social de La Poste SA est confortée par la loi 2010, libre d'employer ses personnels sous des conventions collectives "sur mesure". Elle ne se prive d'ailleurs pas de transférer des activités vers des filiales "low cost", organisant la concurrence entre ses propres services. Cette politique des ressources humaines, est appréciée des actionnaires, c'est bien connu, quand l'emploi baisse, la bourse monte.

Nous devons être très vigilants sur ces relations entre La Poste SA et ses filiales, l'expérience nous montre que rien de bon ne sort de ces réorganisations. A l'arrivée ce sont des mobilités forcées, des vies bouleversées, cela vaut pour tous les domaines, de la banque postale au colis.

Des actions nauséabondes

Pour SUD PTT, la loi n'apporte aucun élément positif aux postiers du groupe La Poste. Distribuer des actions presque gratuites aux agents prend facilement la forme d'un pacte avec le diable. Les bénéfices distribués viennent des résultats de la stratégie de l'entreprise, austérité salariale et suppressions d'emploi pour ce qui

nous concerne. L'expérience France Télécom doit aussi nous faire réfléchir au revers de la médaille.

Ce que nous voulons, c'est la justice salariale, le rattrapage du complément poste de dizaines de milliers de contractuel-les, la revalorisation de ce même complément pour les fonctionnaires, les reprises d'ancienneté des CDD, le rétablissement de la carrière des reclassés, la liste n'est pas exhaustive. Ces dettes envers le personnel sont prioritaires et l'argent est là. Rappelons que La Poste a versé en 2008 et 2009 près de 250 millions d'€ de dividende à l'Etat (représente 833€ /agent). Avant d'essayer de nous vendre des actions, qu'ils commencent par payer leurs dettes!



Tous les inconvénients d'une Société Anonyme sous un vernis public

Pour le social les agents repasseront, on reste encore loin des nombreux avantages qu'on est en droit d'attendre d'une boîte qui fait 20 milliards de chiffre d'affaires. Logement, prestations santé, crèche, loisirs, les postier-es ont de justes reven-

dications, nous les portons avec eux devant toutes les instances, mais aussi sur le terrain, dans les conflits et les luttes. La prise en compte de la souffrance au travail figurera aussi en bonne place dans nos actions, le débat ne doit pas être confisqué par quelques experts désignés par les patrons.

Ne rien laisser passer

On l'aura compris, ce n'est pas le moment de lâcher prise, coté personnel mais aussi du coté du service public. La dynamique créée lors de la votation citoyenne doit nous permettre de participer plus activement aux luttes contre les fermetures de bureaux de poste ou de centres de tri. Il y a une réelle prise de conscience du péril qui guette le service public postal, partout où cela sera possible nous devons créer des convergences, sensibiliser les élus et la population à nos luttes internes.

La Fédération SUD PTT a décidé de déposer un préavis de grève pour la journée du 1er mars afin de permettre aux postier-es de se joindre aux initiatives et mobilisations prévues ce jour là.